



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Olivier FARNER, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Dany PETRIS
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Présentation du site internet « Soralaide.ch »**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2021**
3. **Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2022**
4. **Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale - exercice 2022**
5. **Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale -exercice 2022**
6. **Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 43'700.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements**
7. **Décision de l'ACG relative à la reconduction de l'enveloppe extraordinaire de CHF 500'000.- du Fonds intercommunal destinée exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire du Covid-19**
8. **Communications de l'exécutif**
9. **Propositions et questions individuelles**

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

1. Présentation du site internet « Soralaide.ch »

Le Président, N. Hafner, informe que la présentation de « Soralaide.ch » ne pourra se faire ce soir, **Mme Pétris** étant souffrante. Celle-ci aura lieu le 6 décembre prochain. Par ailleurs, **Mme Dougoud** informe qu'elle doit être excusée pour le CM de décembre.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2021

M. Ruckstuhl, page 8 : signale que c'est **L. Thevenoz** qui s'est exprimé.

Mme Fabjan, page 6, en bas de page : « ...qu'une personne de la commune intègre le comité de... »

M. J.-M. Dunand, page 6, 3e§ avant la fin : « ...qu'il y avait aussi un décalage dans les écritures comptables en novembre 2020, d'où la proposition ... ». Puis en **p.8, 3e§** : « ...concernant l'éco-point vers les terrains... ». Enfin, en **p.4, proposition d'enlever la phrase « Mais ce montant... » et plus bas d'enlever aussi le § B. Fontaine répète... ».**

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2022

Le Président lit le DECIDE et propose de passer au vote.

La délibération N°8 / 2021 est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale – exercice 2022

Le Président lit le DECIDE et passe au vote.

La délibération N°9 /2021 est acceptée à l'unanimité.

5. Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale – exercice 2022

Le Président lit le DECIDE et passe au vote.

La délibération N° 10 /2021 est acceptée à l'unanimité.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

- 6. Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 43'700.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements**

Le Président lit le DECIDE et passe au vote.

La délibération N° 11 /2021 est acceptée à l'unanimité.

- 7. Décision de l'ACG relative à la reconduction de l'enveloppe extraordinaire de CHF 500'000.- du Fonds intercommunal destinée exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire du Covid-19**

Le Président lit la décision de l'ACG « Au vu des demandes... » et passe au vote.

La décision de l'ACG relative à la reconduction de l'enveloppe extraordinaire de CHF 500'000.- du Fonds intercommunal destinée exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture suite à la crise du COVID-19, est acceptée à l'unanimité.

8. Communications de l'exécutif

Mme Weiss informe que c'est le bureau d'études BCPH -Philippe Bürri qui a été choisi pour la mobilité dans les quartiers. Elle a pu avoir une information de M. Caumel qui a mentionné la possibilité d'avoir un modèle d'expertise effectué dans un autre village pour se calquer sur celle-ci pour notre demande. Faut-il faire une demande provisoire en attendant la demande officielle, ce point sera discuté en commission.

M. Revillet rappelle qu'il faut attendre, car on ne peut engager des montants avant la fin des délais référendaires.

M. Florez informe que jeudi aura lieu la rencontre avec le CM de Laconnex à Soral à 19H.

Mme C. Fontaine indique que les documents transmis par les SIG relatifs à la Lumière est trop lourd pour être envoyé tel quel à la commission. Elle essaiera avec « we transfer » ou fera les impressions pour la séance de la semaine prochaine.

FASe : la gouvernance et la responsabilité de la FASe ont été données aux communes. La manière d'approcher les projets avec eux va donc évoluer, au vu de cette gouvernance directe qui nous échoit. A suivre.

La FASe a donc demandé de rencontrer le dicastère ou la présidente de la commission sociale, ainsi que l'adjointe responsable, tous les trimestres

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

9. Propositions et questions individuelles

Le Président propose de faire un tour de table pour les propositions et questions.

M. Thévenoz demande à la commission des routes qui avait prévu de refaire des chemins (ch. du Moulin, des Noyers, du Loup, etc...) de faire un point de situation, car certains comme le ch. du Loup ne sont plus carrossables du tout. **M. Battiaz** explique que le 1^{er} tronçon du ch. du Moulin-de-Veigy a été validé.

B. Fontaine informe avoir reçu le rapport du CE en réponse à la pétition demandant de retarder l'ouverture des douanes de Soral I et II. *Il lit la lettre.*



210929-rapport-con
seil-etat.pdf

Il considère qu'il ne s'agit pas là d'une réponse claire et pense qu'avec l'expiration de la lettre d'intention à fin 2022, nous pourrions nous retrouver sans rien. Il serait donc favorable à engager une concertation avec tous les acteurs de cette lettre d'intention pour en réactiver une nouvelle en incluant Soral I (lettre d'intention n° 2).

Mme Weiss indique que M. Dal Busco a transmis que d'après leurs comptages et avec les feux, nous sommes arrivés à -20% de passage sur Soral II. L'intention est de rendre les feux encore plus longs pour arriver à encore -10% supplémentaires d'ici fin 2021, de continuer pour atteindre -40% d'ici la fin de l'été et finalement -50% en décembre 2022. Le deuxième élément mis en avant et souligné, c'est que ces chiffres reflètent une moyenne, à savoir -50% sur *toutes* les petites douanes ensemble. Dans la lettre d'intention, Soral I n'étant pas mentionnée, il ne s'en occupe pas.

Elle ajoute qu'avec le télétravail qui sera limité à 20% maximum pour les entreprises suisses en raison d'un problème fiscal, il y a peu de chances de voir le trafic se réduire beaucoup plus. Il semblerait qu'un accord global soit en négociation néanmoins avec l'Allemagne, l'Italie et la France.

M. Thévenoz ajoute que ces feux ne ressemblent à rien, ce sont des feux de chantier qui ne sont pas dissuasifs.

Le Président demande de consigner le fait que Soral II a été compté, mais qu'un report sur Soral I n'a pas été pris en compte.

B. Fontaine souligne encore la situation fragile et temporaire avec ce feu de chantier, qui en plus a accusé 1,5 an de retard. Son explication personnelle est qu'il a été reporté au plus tard pour coïncider avec la fin de la lettre d'intention. C'est pourquoi, il pense qu'il faut réactiver dès que possible cette lettre d'intention.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

M. Florez estime heureux que cette lettre ait une échéance, car cela veut dire que nous devons passer à l'étape suivante qui est la fermeture de la douane, même si cela n'est spécifié nulle part. Tout le monde sait que c'est la prochaine étape, cela a été discuté. De plus, on ne peut exclure des pressions qui viendront de Paris et une remontée à Berne.

B. Fontaine propose alors de demander que les mesures actuelles soient définitives... Ce à quoi répond **M. Florez** que cela ne fera que prolonger les essais et classera l'option de fermeture. De plus, le feu est sur France, donc si celui-ci est retiré, cela constituera une bonne raison de demander au CE de fermer la barrière.

Le Président propose de prendre encore quelques remarques avant de transmettre à la commission des routes le soin de répondre à cette lettre.

M. Battiaz trouve ce feu efficace pour la diminution de trafic sur Soral II, vu la dépense engagée. Le volume de trafic a effectivement diminué, mais ce point est du ressort de la commission et c'est pour cette raison que M.Bürri a reçu mandat pour modérer le trafic. D'autre part, il informe qu'en commission, on travaille sur le report à Soral I et qu'il est question de mettre le segment du bas de la route de Rougemont en unidirectionnel, Suisse-France. Cela réduirait l'attractivité des entrées par Soral I. Il informe toutefois qu'il n'y a pas unanimité à la commission sur ce point et qu'il faudra examiner avec M. Bürri la possibilité de mener des essais.

M. Thévenoz fait remarquer que depuis l'introduction des giratoires sur la route nationale de Saint-Julien, il y a plus de trafic qu'avant pour éviter la nationale française et Soral II afin de ressortir à Soral I.

R. Dunand signale des banderoles agressives à Viry relatives au double échangeurs avec une population très partagée sur ce point et celui-ci peut encore revenir...Enfin, concernant l'expiration du délai de la lettre d'intention, il pense qu'il serait bien de proposer à M. Dal Busco de repousser ce délai de x mois, puisqu'avec la pandémie, des mesures adéquates n'ont pu être prises. A suivre.

Mme Dougoud demande quel était le délai donné pour la voie co-voiturage et pour les bus ? **M. Florez** répond printemps 2022 et les travaux vont se faire.

M. Florez revient sur le fait que si nous demandons de prolonger alors que l'objectif est atteint, nous devons tout de même travailler sur les étapes suivantes, à savoir les essais de fermeture des douanes, ce afin d'éviter tout report. Il rappelle aussi que rédiger cette lettre d'intention a été hyper compliqué et que beaucoup de choses ne pouvaient pas être mises noir sur blanc. Les discussions ont duré 2 ans...mais l'essentiel est « dans la tête des gens » et ne pourra être contesté.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

B. Fontaine répète que pour lui, la lettre d'intention est le seul point qui a du poids dans les discussions et qu'il ne faut pas rater le délai pour la renouveler. Vu le retard pris, toutes les mesures ne pourront être mises en place d'ici fin 2022. Et pour demander le renouvellement, il faut tenir compte du délai de 6 mois (à vérifier).

Il est d'avis d'engager les discussions tout de suite et de préparer une 2^e lettre d'intention basée sur la première, mais incluant de nouvelles mesures et en intégrant Soral I.

A discuter en commission.

M. Ruckstuhl signale que le manque de lumière devant la porte de la taverne est dangereux. A voir pour un détecteur de mouvement par ex.

Puis il informe avoir assisté au mois d'octobre à l'AG du jardin d'enfants, au cours de laquelle, le trésorier et la secrétaire ont donné leur démission. Deux personnes ont été trouvées pour les remplacer et le reste du comité ne change pas.

J.-M. Dunand rappelle que la commune devait faire part de sa position officielle après la présentation publique relative à la route de contournement, un courrier officiel a-t-il été envoyé au CE ? Et si oui, pouvons-nous en prendre connaissance ? **Mme Weiss** répond avoir reçu un téléphone du DI et elle a répondu que la commune refusait de prendre position, étant donné le partage des opinions, mais en tant qu'exécutif, il est trouvé bien que le Grand Conseil se prononce, puisqu'il a mandaté cette étude. Quant à l'exécutif de Soral, il apprécie qu'il y ait une route de contournement, mais pas ce projet-là. Elle a donc refusé de donner une position officielle.

Mme Fabjan informe que le 16.10, la TdG a publié un article parlant des arbres à Genève et elle a découvert avec surprise que Soral se trouvait en queue de peloton des communes les moins boisées avec Meinier et Anières. A réfléchir et à voir en commission.

R. Dunand rappelle que le 20 novembre, entre 10 et 12H, aura lieu un entretien des haies basses. Départ de La Fermette.

Mme Dougoud fait un retour de l'AG de l'APSL : elle les a félicités au nom de la commune pour leur travail et leur investissement pour les élèves. Beaucoup de projets ont été menés, malgré la pandémie.

Puis, elle mentionne l'AG des Cuicuis pour relever que le comité a été renouvelé avec 2 membres de chaque CM. Elle enverra à la Mairie la composition du comité.

Mme Fähndrich rappelle que le 17 novembre, il y aura l'AG de La Fermette, à 19H30.

Pour la Revue, **M. Revillet** confirme que 22 personnes ont réservé pour le 21.11 à 16H.

La séance est levée à 19H50.